

Cette garantie limitée incessible est accordée à l'acheteur utilisateur final originel ("**vous**") d'un produit matériel SMART (le "**Produit**") par :

SMART Technologies ULC ("**SMART**")
3636 Research Road NW
Calgary, AB T2L 1Y1
Téléphone : +1.403.245.0333
Fax : 403.228.2500
smarttech.com

Cette **Garantie SMART Assure** s'applique aux produits SMART, forfaits de mise à niveau et extensions de garantie concernés, achetés auprès d'un revendeur ou distributeur SMART agréé dans les régions répertoriées dans l'[Annexe A](#).

La Garantie limitée sur l'équipement SMART s'applique à tous les produits vendus en dehors des régions répertoriées dans l'[Annexe A](#).

Pour les produits autres que ceux répertoriés dans l'[Annexe A](#), consultez la Garantie limitée sur l'équipement SMART qui accompagne votre produit. Pour obtenir une liste actualisée de nos informations de garantie dédiées à chaque produit, rendez-vous à l'adresse smarttech.com/warranty.

SMART garantit que le Produit et certains Accessoires seront dénués de tout défaut lié au matériel et à la fabrication pour les périodes indiquées ci-dessous ("**Durée de la garantie**") :

Produit principal : une période de **trois ans** à compter de la date d'achat (ne comprend pas les crayons, les effaceurs, les supports, les câbles, les piles ou autres éléments non principaux) – la durée de la garantie peut varier selon les régions.

Crayons : pour les crayons actifs, une période d'**un an** à compter de la date d'achat ; pour les crayons passifs, **aucune garantie** n'est accordée.

Carte d'identification SMART Board® : une période de **90 jours** à compter de la date d'achat.

Accessoires (pieds, enceintes, Tool Explorer™, etc.) : une période d'**un an** à compter de la date d'achat.

Tous les autres accessoires et pièces répertoriés dans la boutique de pièces de rechange de SMART à l'adresse support.smarttech.com/parts-store : contactez la boutique pour plus d'informations sur la garantie.

Garantie SMART Assure

Voici les services fournis en vertu de cette garantie :

Accès à l'assistance technique à distance SMART

Les clients peuvent contacter l'assistance SMART par téléphone ou sur le Web pour signaler des incidents et demander de l'aide. L'assistance par téléphone de SMART est ouverte du lundi au vendredi, de 6 h à 18 h MT. L'assistance sur le Web est accessible en permanence à l'adresse smarttech.com/contactsupport.

Les numéros de téléphone de SMART et les heures locales sont disponibles sur notre site d'assistance : smarttech.com/contactsupport.

Ressources en ligne

SMART fournit des ressources en ligne exhaustives pour vous aider à installer, utiliser, configurer, entretenir et dépanner vos produits SMART. Nous actualisons fréquemment ces ressources, aussi n'hésitez pas à les consulter souvent pour bénéficier des informations les plus récentes. Rendez-vous à l'adresse support.smarttech.com et sélectionnez votre produit pour chercher les informations dont vous avez besoin. Si vous cherchez des articles d'assistance plus pointus, consultez notre base de connaissances à l'adresse community.smarttech.com.

Accès à un remplacement anticipé du matériel / un renvoi pour réparation

Pendant la durée de la garantie, si SMART détermine par le biais d'un dépannage à distance qu'une réparation ou un remplacement du produit est la meilleure solution pour résoudre un problème, SMART émettra une autorisation de retour (RMA). SMART proposera un Remplacement anticipé du matériel du Produit ou composant défectueux par le biais d'un transport terrestre aux frais de SMART (droits et taxes en vigueur non inclus). SMART déterminera ce à quoi vous avez droit en fonction du numéro de série de votre produit et de vos droits à la garantie locaux.

Si la quantité de produits est limitée, ou à la seule discrétion de SMART, SMART effectuera le Remplacement anticipé du produit par le biais du modèle de Renvoi pour réparation, et SMART paiera les frais d'expédition, ou SMART remplacera le Produit défectueux par un produit équivalent ou aux spécifications supérieures.

Défectueux à l'arrivée (DOA) : un produit est considéré comme DOA s'il cesse de fonctionner dans un délai de 30 jours après l'achat originel. Si le produit est reconnu comme non fonctionnel par le biais d'un processus de dépannage à distance standard effectué par un représentant SMART en coopération avec le client, un Produit ou composant matériel de remplacement, selon les disponibilités, sera expédié à votre adresse par transport terrestre aux frais de SMART. Les dates d'achat devront être confirmées par une preuve d'achat à la demande de SMART.

Accès à l'assistance sur site pour la RMA (produit principal uniquement)

Si une RMA est émise dans le cadre du dépannage, SMART organisera une visite sur site par un technicien SMART agréé afin de retirer le produit défectueux et d'installer votre produit de remplacement ou réparé. Sauf instructions contraires de SMART, vous serez responsable de l'envoi du produit défectueux à un centre de maintenance SMART agréé conformément aux instructions d'expédition retour de la RMA. Des restrictions régionales s'appliquent à l'assistance sur site pour RMA. Vous trouverez dans l'[Annexe A](#) les droits en matière de couverture sur site régionales de la garantie SMART Assure.

Comment faire valoir la garantie

Suivez ces étapes pour faire une demande en vertu de cette garantie :

1. Contactez l'assistance SMART afin de signaler un incident et de fournir suffisamment d'informations pour qu'un représentant SMART évalue votre demande. Pour nous aider à vous porter au mieux assistance, indiquez le numéro de série du Produit lors du dépôt d'une demande au titre de la garantie.
2. Le représentant SMART effectuera un diagnostic et tentera de résoudre votre demande à distance. Si le représentant SMART ne parvient pas à régler le problème à distance, nous enverrons un numéro d'autorisation de retour (RMA).
3. Si une visite sur site est jugée nécessaire et que vous vous trouvez dans une région pour laquelle votre garantie standard prévoit une assistance sur site, SMART organisera la visite d'un technicien SMART agréé pour retirer le produit défectueux et installer votre produit de remplacement ou réparé. Vous aurez pour responsabilité de veiller à ce qu'un contact mandaté soit présent en permanence durant l'intervention du technicien de maintenance. Le technicien de maintenance devra se voir accorder un accès clair au site de l'installation. Si vous ou votre contact mandaté n'êtes pas sur place à l'arrivée du technicien de maintenance, nous sommes au regret de vous annoncer que le technicien de maintenance ne pourra pas intervenir sur votre produit. Si cela se produit, vous risquez d'être facturé pour une intervention de suivi supplémentaire. L'annulation/reprogrammation d'une intervention planifiée doit être demandée au moins 48 heures avant le rendez-vous fixé. Toutes les demandes reçues moins de 24 heures avant la visite sur site planifiée pourront faire l'objet d'une facturation égale aux frais de maintenance de la garantie sur site.
4. Sauf instructions contraires, vous avez la responsabilité d'expédier le Produit ou composant défectueux à un centre de maintenance SMART agréé conformément aux instructions d'expédition retour de la RMA. Les frais d'expédition retour seront couverts par SMART. Assurez-vous que le produit est renvoyé dans son emballage d'origine et que le numéro de la RMA est clairement lisible sur l'emballage.
5. Pour les RMA en lien avec un DOA ou un remplacement anticipé, vous devez renvoyer l'unité RMA à SMART dans un délai de 30 jours civils à compter de la date d'expédition par SMART afin d'éviter d'être facturé pour une nouvelle unité au prix catalogue. Des frais de réapprovisionnement de 15 % du prix catalogue concerné pourront également être facturés pour les unités renvoyées après 30 jours.

Dégâts lors de l'expédition

Si le Produit livré est visiblement endommagé, vous devez noter les dégâts sur les documents de livraison du transporteur et en avertir SMART, le Distributeur ou le Revendeur dès que possible, et en tout cas avant l'expiration d'un délai de dix (10) jours après la livraison.

Demande de remboursement

SMART peut demander de régler ou de rembourser les frais d'expédition ou des frais raisonnables engagés si SMART, à sa seule discrétion, détermine que le Produit ou composant est en état de marche, que le problème n'est pas lié à un défaut matériel ou de fabrication, ou que des exclusions ou limitations de la garantie doivent être prises en compte. Ces frais raisonnables peuvent comprendre les frais d'emballage, d'assurance, d'expédition, de maintenance ou de pièces et main d'œuvre.

Si vous avez souscrit un **plan de service SMART**, il se peut que des conditions distinctes s'appliquent en plus de celles indiquées dans ce document de garantie.

Remarque : après une intervention de maintenance sur site en vertu de la garantie, il se peut que vous receviez une enquête de satisfaction. Ce retour d'information est important, car il nous permet d'améliorer sans cesse nos services afin de répondre aux attentes de nos clients. Si vous souhaitez ne pas recevoir cette enquête, veuillez [nous contacter](#). Vous pouvez aussi marquer votre refus avec le lien figurant dans l'invitation à l'enquête elle-même.

Avis de non-responsabilité, exclusions et limitations

Cette section s'applique dans toute la mesure autorisée par la loi.

Exclusions de garantie : cette garantie ne s'applique pas, et SMART ne pourra pas être tenu responsable en cas de (i) Produit non acheté auprès d'un revendeur ou distributeur SMART agréé ; (ii) Produit endommagé suite à un accident, un mauvais traitement, une négligence, une mauvaise utilisation ou des causes autres qu'une utilisation ordinaire (pour plus d'informations, consultez les manuels du Produit en ligne à l'adresse www.smarttech.com), y compris l'application directe de liquides nettoyants, d'abrasifs ou d'autres substances sur le matériel ou sur l'écran à l'encontre des instructions de nettoyage et d'entretien incluses dans le Guide d'utilisation du Produit ; (iii) Produit altéré, modifié, entretenu ou réparé par toute personne autre qu'un technicien de réparation SMART agréé, ou de (iv) Produit sur lequel le numéro de série a été dégradé, modifié ou supprimé. Le service de garantie aux présentes ne prolongera pas la Durée de la garantie d'origine. La garantie exclut tout dommage subi lors d'une expédition effectuée par vous ou un revendeur ou distributeur SMART agréé.

Tous les frais associés à une commande ou un renvoi urgent, comme les transports express, sont à votre charge.

CETTE GARANTIE NE REMPLACE, NE MODIFIE ET NE COMPLÈTE PAS LES GARANTIES ACCORDÉES DANS LE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL APPLICABLE OU TOUT AUTRE CONTRAT DE LICENCE RELATIF AUX LOGICIELS FOURNIS EN LIEN AVEC LE PRODUIT.

LA GARANTIE CI-DESSUS REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, DÉCLARATIONS ET CONDITIONS, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES, TACITES OU STATUTAIRES, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES, DÉCLARATIONS ET CONDITIONS TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN OBJECTIF PARTICULIER. TOUTES LES GARANTIES, À LA SEULE EXCEPTION DE LA GARANTIE CI-DESSUS, SONT EXPRESSÉMENT REJETÉES ET EXCLUES, ET, EN DEHORS DE LA GARANTIE CI-DESSUS, LE PRODUIT EST VENDU "TEL QUEL". TOUTE DÉCLARATION OU GARANTIE, OU TOUTE AFFIRMATION DE FAIT, EFFECTUÉE PAR UN REPRÉSENTANT COMMERCIAL OU AUTRE AGENT DE SMART OU TIERS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES DÉCLARATIONS CONCERNANT LA CAPACITÉ, L'ADAPTATION À UNE UTILISATION OU UN FONCTIONNEMENT, EXPRESSE OU TACITE, QUI N'EST PAS SPÉCIFIQUEMENT INDIQUÉE DANS LES PRÉSENTES, EST EXPRESSÉMENT REJETÉE ET EXCLUE, ET N'AURA PAS D'EFFET OBLIGATOIRE SUR SMART ET NE LUI SERA PAS OPPOSABLE.

Certains États, provinces et pays n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de responsabilité en cas de dommages accessoires ou indirects, ni les exclusions ou limitations concernant la durée des garanties ou conditions tacites, aussi se peut-il que les limitations ou exclusions ci-dessus ne s'appliquent pas à vous. Cette garantie vous accorde des droits juridiques spécifiques, et il se peut que vous disposiez également d'autres droits qui dépendent des États, provinces ou pays, mais uniquement si, et dans la mesure où, ces droits ne peuvent pas être rejetés, exclus ou limités dans la juridiction concernée.

Les logiciels ne sont pas couverts par cette garantie

Cette garantie concerne uniquement le matériel et ne s'applique pas aux logiciels ni aux mises à jour logicielles, et ce même si les logiciels portent la marque SMART ou sont installés ou vendus avec un matériel SMART. Même si des fabricants ou éditeurs autres que SMART peuvent fournir leurs propres garanties, SMART, dans la mesure où la loi l'autorise, fournit tous les produits logiciels "TELS QUELS" et en aucun cas ne garantit que ces logiciels seront exempts d'erreur, ni que vous pourrez utiliser ces logiciels sans problème ou interruption.

Vos responsabilités concernant les logiciels

Consultez le contrat de licence des logiciels pour savoir quels sont vos droits concernant l'utilisation de ces logiciels.

VOUS DEVEZ EFFECTUER DES SAUVEGARDES RÉGULIÈRES DES DONNÉES CONTENUES DANS LES LOGICIELS QUE VOUS UTILISEZ ET EN LIEN AVEC CEUX-CI, CAR IL EST POSSIBLE QUE LES DONNÉES SOIENT PERDUES, REMPLACÉES OU ENDOMMAGÉES. DANS CE CAS, SMART ET SES AGENTS NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES D'AUCUNE PERTE, REMPLACEMENT OU DOMMAGE.

Limitation de responsabilité : CETTE GARANTIE EST VOTRE SEUL RECOURS ET LA SEULE OBLIGATION DE SMART EN CAS DE DÉFAUT DANS LES MATÉRIAUX ET LA FABRICATION DU PRODUIT ET DES ACCESSOIRES. DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI, LA RESPONSABILITÉ DE SMART ENVERS VOUS DÉCOULANT DE L'ACHAT ET DE LA FOURNITURE DU PRODUIT ET DES ÉLÉMENTS ASSOCIÉS OU DE LEUR UTILISATION, QU'ELLE SOIT FONDÉE SUR UNE GARANTIE, UN CONTRAT, UN PRÉJUDICE (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LA NÉGLIGENCE), UN ACTE LÉGISLATIF OU AUTRE, NE DÉPASSERA EN AUCUN CAS LE COÛT ORIGINAL D'ACHAT DU PRODUIT.

SMART NE POURRA PAS ÊTRE TENU RESPONSABLE, QUE CE SOIT EN VERTU D'UNE GARANTIE, D'UN CONTRAT OU D'UN PRÉJUDICE (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LA NÉGLIGENCE), UN ACTE LÉGISLATIF OU TOUTE AUTRE BASE, DE DOMMAGES SUBIS PAR L'ACHETEUR OU TOUTE AUTRE PERSONNE DÉCOULANT DE OU EN LIEN AVEC LA PERTE D'UTILISATION, UNE PANNE OU UNE INTERRUPTION DU FONCTIONNEMENT DU PRODUIT OU DES ÉLÉMENTS ASSOCIÉS, UN RETARD DE RÉPARATION OU DE REMPLACEMENT, UNE PERTE DE DONNÉES, NI DE DOMMAGES OU OBLIGATIONS ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS, INDIRECTS OU SPÉCIAUX, DE PERTES DE REVENUS, DE PERTES DE CLIENTÈLE OU D'AUTRES PERTES FINANCIÈRES DÉCOULANT DE OU EN LIEN AVEC LA VENTE, LA LOCATION, LA MAINTENANCE, L'UTILISATION, LA PANNE OU L'INTERRUPTION DU FONCTIONNEMENT DU PRODUIT OU DES ÉLÉMENTS ASSOCIÉS. TOUS CES DOMMAGES ET TOUTES CES PERTES SONT EXPRESSÉMENT REJETÉS ET EXCLUS.

TOUTES LES LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ ET LES RECOURS EXCLUSIFS AUX PRÉSENTES S'ÉTENDENT AUX ENTITÉS ASSOCIÉES OU AFFILIÉES À SMART, AINSI QU'À SES DIRECTEURS, REPRÉSENTANTS ET EMPLOYÉS.

Données : si le Produit ou le composant présenté pour réparation ou remplacement est capable de stocker des données générées par l'utilisateur, nous vous avertissons que cette réparation ou ce remplacement peut entraîner la perte de ces données.

Si vous êtes un consommateur australien :

VOS DROITS EN TANT QUE CONSOMMATEUR

Cette section s'applique si vous achetez les produits garantis en tant que consommateur au sens du Droit de la consommation australien.

Les avantages qui vous sont accordés en vertu de cette garantie viennent s'ajouter aux autres droits et recours dont vous pouvez disposer au titre du droit de la consommation en lien avec les biens ou services concernés par cette garantie.

Nos biens sont couverts par des garanties qui ne peuvent pas être exclues en vertu du Droit de la consommation australien. Vous avez droit à un remplacement ou à un remboursement en cas de défaut majeur et pour compenser toute autre perte ou tout autre dommage raisonnablement prévisible. Vous avez également le droit de demander à ce que les biens soient réparés ou remplacés si la qualité de ces biens n'est pas acceptable et si le défaut n'est pas majeur. Pour plus d'informations sur le Droit de la consommation australien, veuillez consulter les liens suivants : www.accc.gov.au et www.consumerlaw.gov.au.

AUTRES ACHETEURS : consultez vos autorités locales concernant vos droits et obligations.

Annexe A

	Remplacement anticipé du matériel	Renvoi pour réparation	Assistance sur site pour la RMA (produit principal uniquement) ¹	Assistance technique à distance et ressources en ligne ³
SMART Board série MX (V2 et versions ultérieures)	✓	✓	✓ ²	✓
SMART Board série MX (V2 et versions ultérieures) Pro	✓	✓	✓	✓
SMART Board série 6000S	✓	✓	✓	✓
SMART Board série 6000S Pro	✓	✓	✓	✓
SMART Board série 7000R	✓	✓	✓	✓
SMART Board série 7000R Pro	✓	✓	✓	✓
SMART Board série GX	✓	✓	✓ ²	✓

¹ Pays dans lesquels une assistance sur site pour RMA est disponible et fournie dans le cadre de la garantie SMART Assure (dans un rayon de 160 kilomètres d'une grande ville à la discrétion de SMART) :

- États-Unis (sauf Hawaï et l'Alaska)
- Canada
- Royaume-Uni
- Irlande
- Allemagne
- Autriche
- Suisse
- Belgique
- Pays-Bas
- Luxembourg
- Australie
- Nouvelle-Zélande

² Le service de RMA sur site est uniquement disponible si vous êtes passé d'une Garantie limitée sur l'équipement à une Garantie SMART Assure.

- SMART Board série MX (V2) achetés en Amérique du Nord avant janvier 2021
- SMART Board série GX

³ L'assistance technique à distance est disponible en anglais, français, allemand et espagnol. Les ressources en ligne sont disponibles en anglais, français, allemand et espagnol, mais elles peuvent aussi être disponibles dans d'autres langues au format PDF.



Conditions générales de la garantie SMART Assure

SMART Technologies

3636 Research Road NW
Calgary, AB T2L 1Y1
CANADA

smarttech.com/support smarttech.com/contactsupport

© 2022 SMART Technologies ULC. Tous droits réservés. Le logo SMART, smarttech et tous les slogans SMART sont des marques de commerce ou des marques déposées de SMART Technologies ULC aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. Tous les noms de produits et de sociétés tiers peuvent être des marques de commerce appartenant à leurs détenteurs respectifs. Révisé le 4 mars 2022.

Garantie SMART Assure en vigueur à la date d'achat.